

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION

LILLE. 104, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: Téléphone 351-17
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING: Téléphone 9-65
2, rue Fidèle Laboey

DIRECTRICE: M^{lle} Eug. GUILLAUME.

LES POUVOIRS EXCEPTIONNELS

LA COMMISSION DES FINANCES

a rejeté par 25 voix contre 15 le projet du Gouvernement

M. FLANDIN LE DÉFENDRA NÉANMOINS AUJOURD'HUI DEVANT LA CHAMBRE



M. MALVY
Président de la Commission des Finances.

Les Groupes radical-socialiste, républicain-socialiste et socialiste de France ont répondu affirmativement à l'invitation des Groupes socialiste et communiste d'assister à la réunion organisée aujourd'hui dans le but de reconstituer une délégation des gauches :



M. FLANDIN
qui va défendre son projet aujourd'hui.

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

La journée d'hier n'a pas apporté les apaisements que le gouvernement espérait. Le point capital a été la décision prise par la Commission des Finances de la Chambre, qui, après s'être entretenue, dans la matinée, avec le président du Conseil et avoir entendu, dans la journée, le ministre des Finances, a pris, dans la soirée, la décision, par 25 voix contre 15 et 1 abstention, d'émettre un vote hostile au projet présenté par le gouvernement.

Cette attitude, dans les couloirs, donna lieu à de longues et vives discussions qui se prolongèrent jusqu'au début de la nuit. Pour beaucoup, la situation des dirigeants apparait alors comme des plus critiques, cependant que les amis du pouvoir laissent entendre que l'intervention de M. P.-E. Flandin pourrait ramener la Chambre à une conception plus étroite de la conduite à tenir. Rien de bien saillant ne sortit de ces entretiens. La discussion se fit dans l'expectative d'un sombre avenir.

Pendant ce temps, M. Flandin avait reçu M. Germain-Martin, venu lui rendre compte de son audition par la Commission des Finances.

Après le départ du ministre, le président du Conseil se mit au travail avec ses collaborateurs personnels.

A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL

La Commission des Finances s'est réunie hier matin au Palais Bourbon, un peu avant 11 heures et, comme il était prévu sur la proposition de son Président, M. MALVY, a résolu de se rendre immédiatement à l'hôtel Matignon pour y recueillir les explications de M. P.-E. Flandin, président du Conseil, sur le

projet de pleins pouvoirs sur lequel elle avait à délibérer l'après-midi.

Les membres de la Commission qui s'étaient rassemblés à la Chambre, se sont alors rendus individuellement en voiture à la présidence du Conseil, où quelques-uns de leurs collègues les avaient précédés ou les ont rejoints.

M. GERMAIN-MARTIN, ministre des Finances, était arrivé quelques instants auparavant et a assisté à l'entretien avec le Président du Conseil, des membres de la Commission, au nombre de 35 environ.

Le Chef du Gouvernement, qui a reçu ceux-ci dans le salon réservé au Conseil de Cabinet, les a tout d'abord remerciés d'avoir bien voulu, rompant avec la tradition et pour tenir compte des ménagements que nécessite encore l'état de son bras, lui éviter de se rendre aujourd'hui à la Chambre en venant à l'hôtel Matignon.

L'exposé de M. Flandin

M. P.-E. Flandin a déclaré tout d'abord que pour faire front à une situation exceptionnelle, il fallait au Gouvernement des pouvoirs exceptionnels et étendus. Il doit prendre rapidement des mesures indispensables pour sauver le crédit public et la monnaie. Son but est de créer une sorte de choc psychologique de nature à dérouter la spéculation internationale qui n'est pas dangereuse en elle-même, mais qui ne tarderait pas à le devenir si elle réussissait à travailler la masse de l'opinion française et à lui faire perdre confiance dans la stabilité du franc.

Réponse du Président aux objections

Le Président du Conseil a répondu ensuite aux objections qu'il a cru relever dans les mouvements de l'opinion parlementaire.

1^o Le projet de pleins pouvoirs peut-il arrêter le mouvement dévaluatoire ? Sur ce point, il a été formel et a montré le mécanisme qui permettrait cet arrêt :

2^o Le projet n'est-il pas trop exorbitant des institutions parlementaires ?

M. P.-E. Flandin a répondu à ce propos les précédents de 1926 et de 1934, et il a montré que le régime de la délégation de pouvoir tel qu'il est proposé, est fait conformément aux principes de la constitution républicaine.

3^o Les armes demandées par le Gouvernement pour combattre la spéculation et pour restaurer la situation budgétaire et rétablir l'activité économique du Pays seront-elles placées entre bonnes mains ?

En répondant à cette question, le Président du Conseil a rappelé que si on pouvait lui reprocher de n'avoir accompli que partiellement son programme ministériel, c'est parce qu'il ne disposait pas de pouvoirs suffisants pour agir comme il l'eût souhaité. Aussi, est-ce précisément pour achever l'œuvre entreprise par lui qu'il demande à présent au Parlement de lui accorder les moyens qu'il considère, désormais, après l'expérience passée, comme indispensables.

Aucune compression brutale des dépenses

M. P.-E. Flandin a ajouté qu'il ne pouvait donner aux membres de la Commission des déclarations sur les réalisations qu'il entend faire, mais qu'il pouvait cependant leur assurer qu'aucune compression brutale de dépenses ne serait effectuée et qu'il estimait, en tous cas, qu'aucun personnel ne devrait être affecté sur les traitements des petits fonctionnaires, dont les moyens d'existence sont très limités.

Réforme de la loi des Assurances Sociales

M. P.-E. Flandin n'a pas caché à ses auditeurs son intention de réformer certaines lois onéreuses comme celle des assurances sociales, et de prendre toutes dispositions utiles pour stimuler l'activité économique du pays. S'il faut, a-t-il déclaré avec force, réaliser une déflation des dépenses, il faut aussi, le dit-il devant le ministre des Finances, opérer une déflation des impôts.

Un appel

En terminant, le président du Conseil a fait un vibrant appel à tous ceux qui ne veulent pas se faire les complices de la spéculation internationale et qui sont résolus à défendre les faibles contre les puissants.

Après cet exposé fort émouvant, qui a été écouté dans le silence par toute l'assistance un seul commissaire a posé une question : M. Joseph Denais, qui désirait savoir si le gouvernement entendait associer la commission des finances aux décisions prises en exécution de la loi sur les pleins pouvoirs.

M. P.-E. Flandin a répondu que telle était, en effet, son intention, à condition que ses décisions ne fussent pas subordonnées à des votes de la commission et qu'il serait même heureux de lui faire part des réalisations obtenues.

Nouvelles délibérations de la Commission

La commission des finances a repris ses délibérations hier après-midi, vers 15 heures, mais elle ne s'est trouvée saisie d'aucun contre-projet et ses membres ont procédé à un simple échange de vues sur les déclarations du président du Conseil, en attendant celles de M. Germain-Martin, ministre des Finances, qui a été entendu seulement à partir de 16 heures.

De son côté le groupe radical-socialiste était convoqué à la même heure, en sorte que les décisions importantes qui étaient attendues aussi bien dans l'une que dans l'autre de ces réunions ne pouvaient dès lors intervenir qu'assez tardivement.

LE COEFFICIENT "Normandie" a quitté hier Le Havre pour effectuer son premier voyage ::

Il vient d'être fixé à 5,707 contre 5,939 en novembre

La Commission régionale d'études relatives au coût de la vie s'est réunie à la Préfecture du Nord le mercredi 29 mai à 18 heures, sous la présidence de M. P.-E. Grimaud, secrétaire général du Nord.

Étaient présents : MM. Brouhin, Louis Danel, Dufermont, représentant M. le Maire de Tourcoing, Dupas, Gervois, Hauser, Hauton, Legrand, suppléant, M. Valdelièvre, Frouvot, suppléant, M. Wathney-Mlle Vion.

Excusés : MM. Dumont, Herbin, Dues, Libert.

La Commission adopte les propositions des Sous-Commissions présentées par MM. Dupas, pour l'alimentation ; Gervois, pour les objets divers ; Dues, pour les loyers ; Hauser, pour l'habillement.

Elle arrête, conformément aux indications du tableau ci-après, à 5,707 le coefficient du coût de la vie au 1er mai 1935 par rapport à 1934 :

	base 1000 au 1 ^{er} mai 1934	base 1000 au 1 ^{er} mai 1935
Alimentation	60	45.493
Chauffage et éclairage	5	4.349
Loyers	10	11.890
Habillement	15	9.627
Dépenses diverses	10	9.135
	100	80.494

Le coefficient correspondant établi sur la base 1 en 1914 s'élève à 5,707 contre 5,939 au 1^{er} novembre 1934.

Une nouvelle tranche de mobilisation en Italie

Rome, 29. — L'Italie va procéder à une nouvelle tranche de mobilisation. Ces mesures militaires dont on ignore l'étendue exacte semblent pourtant devoir être assez importantes. Elles ont été décidées en vue de répondre aux inquiétudes manifestées dans certaines nations amies qui redoutent de voir l'Italie se dévouer des troupes qu'elle envoie en Afrique Orientale à un moment où la situation européenne présente des incertitudes sérieuses.

DEUX INCENDIES AU PAYS NOIR

A NOYELLES-SOUS-LENS un Polonais éconduit mit le feu à une maison par vengeance

IL ÉTAIT ARMÉ D'UN REVOLVER, MAIS IL FUT ARRÊTÉ AVANT D'AVOIR PU FAIRE DES VICTIMES



La maisonnette incendiée et le Polonais GOLEBSKI arrêté par le garde Sylbère AIMABLE.

On se souvient de l'abominable crime commis le mardi 22 novembre 1932 à Noyelles-sous-Lens, où le Polonais Antoine Owodinski abattit le garde Duciernotier. Le bandit, condamné à mort fut exécuté.

Un drame identique faillit se reproduire hier matin dans la même localité. Armé d'un revolver un Polonais furieux d'avoir été éconduit par son ex-logeuse, pénétra par effraction dans la maison qu'il incendia. Grâce au sang-froid et au courage d'un garde champêtre, l'incendiaire se rendit sans faire usage de son arme. Voici les détails sur cette affaire.

Toujours lui...

Hier matin Mme Wisner, vaquait à ses occupations tandis que son époux était au travail. Vers 7 heures on frappa à la porte. Par la fenêtre elle reconnut son ex-pensionnaire et elle refusa de lui ouvrir. Golebski s'insista pas davantage et il s'éloigna.

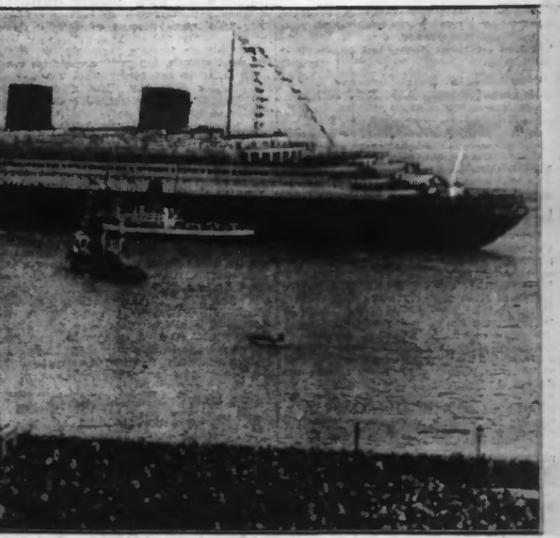
Ne se déclarant pas battu, Golebski revenait de temps en temps rôder autour du domicile de ses anciens logeurs et lorsque le mari était au travail, il tentait de convaincre sa femme de l'amour brûlant qu'il avait pour elle. C'était pour lui chaque fois un nouveau refus.

LIÈRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

"Normandie" a quitté hier Le Havre pour effectuer son premier voyage ::

M^{lle} ALBERT LEBRUN, M. WILLIAM BERTRAND, MINISTRE DE LA MARINE MARCHANDE ET DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS ONT PRIS PLACE A SON BORD

UNE FOULE NOMBREUSE A ASSISTÉ AU DÉPART DU MAGNIFIQUE PAQUEBOT



"NORMANDIE" QUITTANT LE HAVRE.

Mme Albert Lebrun a quitté Paris hier, à 13 h 30, à destination du Havre par la gare St-Lazare.

Mme Albert Lebrun, qui est accompagnée dans son voyage de sa fille, de sa belle-fille et du contre-amiral Le Bigot, a été saluée sur le quai de la gare par M. Jesse Straus, ambassadeur des États-Unis, qui lui a remis un bouquet d'orchidées, et par de nombreux autres personnalités.

Mme Albert Lebrun, qui doit effectuer à l'occasion du voyage inauguratif de « Normandie » la traversée du Havre à New-York et retour, se trouvera à bord avec, outre les personnalités déjà citées, MM. William Bertrand, ministre de la

effectuant son premier départ pour New-York, présentait une grande animation.

Ce n'est pas, en effet, une mince préoccupation, que de préparer pour un tel départ la réception de plus de mille passagers, savoir : 600 de 1^{re} classe, 320 touristes et 150 de 3^e classe.

Parmi les personnalités citons Mme Albert Lebrun et sa famille, le contre-amiral Le Bigot, attaché à la présidence de la République ; M. H. Dulligier, chef du protocole à la présidence ; M. William Bertrand, ministre de la Marine marchande ; et Madame ; le maharajah du Kapurthala ; plusieurs sénateurs et députés ; le pilote Sadi Lecointe ; M. Léon Fraser, président de la B. R. I. ; M. Claude Farrère et André Chevillon, de l'Académie Française ; Mme Colette ; MM. le gouverneur général Olivier, président du Conseil d'administration de la Compagnie Générale Transatlantique ; Cangardel, directeur général ; Hermann du Pasquier, président du Port Autonome du Havre ; M. Lévy, directeur général des chantiers de Pen hoët, etc.

L'arrivée de M. William Bertrand, ministre de la Marine marchande

M. William Bertrand, ministre de la Marine marchande, arrivé par le rapide de 10 h. 44, a été salué par M. Périé, sous-préfet, et M. Lang, premier adjoint, et a gagné en voiture « Normandie » avec les personnes qui l'accompagnaient.

(LIÈRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

L'ORGANISATION DU MARCHÉ DU BEURRE

Les délégués des herbagers ont commencé hier, à Berlaimont et à Avesnes, leur campagne auprès des municipalités et sur les marchés régionaux

A peine les herbagers ont-ils dressé leur projet d'organisation du marché du beurre qu'ils passent à l'action pour le réaliser.

Le but poursuivi, c'est, nous l'avons dit dans un précédent article, de stabiliser les cours du beurre de façon qu'ils soient rémunérateurs pour le producteur.

On veut, dans l'Avesnois, où se déclenche le mouvement, éviter le retour d'un envisagé les mesures susceptibles de stabiliser les cours du beurre.

Certains de ces mesures sont d'ordre national, d'autres nettement régional. Parmi celles-ci, il y a l'utilisation de frigorifiques pour le « report » du beurre au moment où le marché étant encombré, les cours menacent de s'affaisser. Il y a aussi l'organisation des marchés.



M. LADEN, animateur du mouvement, s'entretenant avec des marchandes de beurre à BERLAIMONT.

effondrement des prix comme il s'en est constaté il y a quelques semaines. L'herbager veut gagner sa vie. Il estime que, dans les conditions actuelles, il va droit à la ruine. Il veut améliorer sa situation.

Dimanche, à Landrevelles, nos lecteurs le savent, les délégués des herbagers ont

C'est à la préparation de cette organisation des marchés qu'a travaillé, hier, M. Laden, président du groupement des producteurs de lait et de fruits, avec la collaboration de plusieurs délégués.

(LIÈRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Pour la Fête de l'Ascension



Pour la fête de l'Ascension, les paysannes avoisinantes s'habillent en blanc, et se coiffent d'un joli bonnet de fleurs également blanches. C'est un bien joli spectacle.

(LIÈRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)